

INTERVENTIONS GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES

Fiche modifiée juillet 2022 – source GSF

ONG nationale et internationale, Gynécologie Sans Frontières est reconnue pour son expertise dans le domaine de la santé materno-infantile.

Depuis sa création en 1995, les actions et les missions menées ont permis d'acquérir une expérience née des échecs, des réussites, nourrie des collaborations et des partenariats que nous avons mis en œuvre.

Avec la même éthique que celle portée pour nos missions, nous souhaitons pouvoir partager nos enseignements, nos compétences.

« Former, accompagner, transmettre sans se substituer »

Charte éthique GSF

CONTACT

GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES

✉ 9 rue des 3 Croissants – 2^{ème}
étage 44000 Nantes

☎ 09.81.79.31.04/09.81.05.52.24

E-MAIL :

admin.gynsf@gmail.com

SITE WEB :

www.gynsf.org

INTERVENANT

Les administrateurs de Gynécologie Sans Frontières sont investis sur plusieurs thématiques et s'accordent à proposer une réponse adaptée et basée sur l'expérience et l'expertise acquises.

De nombreuses collaborations et partenariats engagés permettent également de s'appuyer sur un réseau d'experts pouvant suppléer ou compléter la proposition d'interventions.

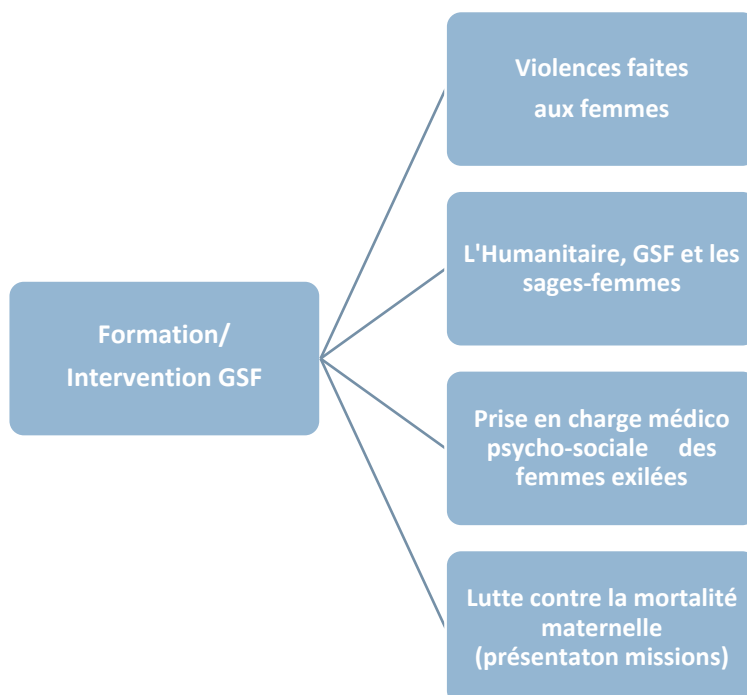
INTERVENTION

Toutes nos interventions thématiques sont précédées d'un temps de présentation de l'association Gynécologie Sans Frontières.

OBJECTIF

Les missions France de Gynécologie Sans Frontières, relèvent de la formation, de la sensibilisation des professionnels de santé, des professionnels socio-éducatifs, des institutions ou structures qui s'interrogent sur des thématiques relevant de la santé des femmes.

Des sujets mis en lumière soit dans le cadre de l'actualité, de l'exercice professionnel ou de soutien/mécénat pour une de nos missions en France ou à l'international peuvent faire l'objet d'une présentation GSF auprès de votre structure, de vos salariés, de vos élèves, de vos sympathisants...



COLLOQUE VFF

Gynécologie Sans Frontières organise chaque année un ou plusieurs colloques de sensibilisation à la lutte contre les violences faites aux femmes, en région.

Un programme « base » GSF/VFF est proposé afin de vous accompagner, depuis la mise en œuvre jusqu'à la réalisation.

Retrouvez nos précédents colloques disponibles :

<https://gynsf.org/colloques-violences-faites-aux-femmes/>

COMPTABILITE & FISCALITE

Gynécologie Sans Frontières ne peut se substituer à « son intervenant » afin de percevoir une gratification pour reversement à l'intéressé(e).

Si des mesures de paiement en direct sont envisagées, celles-ci doivent s'accompagner également de la prise en charge directe des frais de déplacement et d'hébergement le cas échéant.

Le don total ou partiel des sommes induites à GSF revient au bon vouloir de l'intervenant

L'abattement fiscal permis pour don à GSF est de :

75% de votre don jusqu'à 1000 euros puis 66% du montant de votre don au-delà de 1000 € sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

ex : 100 euros ne coûte que 25 euros ; 1000 euros : 250 euros ; 2000 euros : 590 euros

OBJECTIFS SPECIFIQUES

La pédagogie autour de ces thématiques d'intervention est envisagée de façon à aborder un socle généraliste mais fait l'objet d'un échange de concert avec la structure qui prend l'initiative de nous contacter afin d'adapter le propos à la fois au public ciblé, au temps dédié et au « message » à délivrer.

Des focus sont disponibles sur :

- les mutilations sexuelles féminines (VFF)
- les complications obstétricales handicapantes (LMM)
- Etc...

S'agissant d'une sollicitation visant, dans le cadre de la lutte contre les violences intra-familiales, à organiser une manifestation de type « colloque », journée /demi-journée, se référer à la fiche didactique « colloque VFF/GSF »

VOTRE DEMANDE

Afin de nous permettre de répondre au mieux à vos attentes, nous vous remercions de bien vouloir nous présenter votre demande étayée des informations suivantes :

- Nom de la structure
- Lieu d'intervention
- Sujet(s) à traiter
- Temps dédié
- Public concerné (professionnel, grand public, apprenant)
- Nombre de personnes
- Modalités de prise en charge (frais déplacement/hébergement et temps d'intervention)

A la lumière de ces informations, nous serons en mesure de solliciter l'intervenant GSF.

PRISE EN CHARGE/DEDOMMAGEMENT/SOUTIEN

Gynécologie Sans Frontières s'engage à répondre aux différentes sollicitations d'intervention et met tout en œuvre afin que les intervenants GSF vous proposent une communication de qualité et vous accompagnent dans ce temps d'information.

Notre réponse se veut plurielle, aussi nous n'avons pas de tarification applicable à nos différentes interventions, mais souhaitons que soit pris en charge :

- les frais de déplacement et d'hébergement le cas échéant
- un cout horaire ou forfaitaire selon les dispositions de vos structures.

Concernant les interventions réalisées à la demande de clubs caritatifs (Rotary, Lions, Soroptimist...), nous engageons l'organisateur, lorsqu'un don collectif n'est pas prévu, à faire appel à la générosité du public invité

COMPTABILITE

Sauf dispositions contraires, Gynécologie Sans Frontières s'acquittent des frais de transport et d'hébergement le cas échéant de son représentant et établit une facturation à l'ordre de l'organisateur incluant le tarif/horaire ou le forfait de représentation octroyé.

Les structures sont tenues de nous informer si elles sont soumises à l'utilisation du portail « chorus » pour le règlement des prestations engagées.

S'agissant d'une participation sous forme de don, les bienfaiteurs reçoivent, dans les meilleurs délais, un reçu permettant un **abattement fiscal**.